

Master Ecosystème et Biodiversité UE : Initiation au SIG et à la Cartographie Thématique

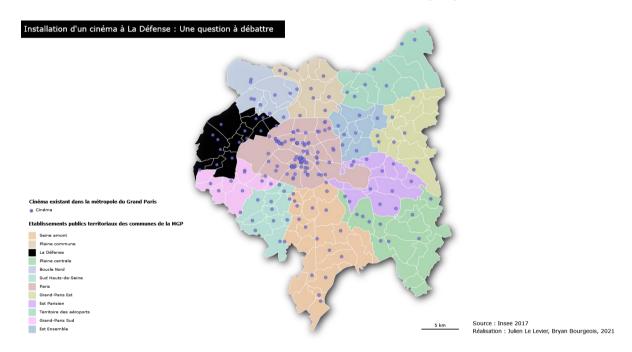
Projet : Implantation d'un cinéma au sein du territoire de La Défense

Table des matières

Introduction:	3
Caractériser l'EPT de La Défense à travers nos critères d'implantations	5
Implantation du cinéma	10
Conclusion	11
Annexe:	13
Bibliographie	14

Introduction:

Notre espace d'étude concerne la métropole Grand-Paris. Elle s'étend sur 6 départements et comprend environ 7 millions d'habitants. Regroupant la capitale, il s'agit de l'intercommunalité là, plus grande de France et la plus dynamique en termes d'activités de d'équipements. Cette métropole a été mise en place pour l'amélioration des conditions de vie des habitants de Paris et ses alentours dans le cadre du schéma directeur de la région d'Ile de France. La métropole est divisée en 11 établissements publics territoriaux afin d'en faciliter la gestion en assurant les fonctions de proximité tel que l'implantation d'équipements. Cette étude s'intéresse dans le cadre du développement des loisirs cinématographiques à l'EPT de La Défense. Il s'agit d'un espace dynamique avec la présence de quartiers des affaires et à forte densité démographique qui comprend plus de 500 000 habitants. Il nous a donc semblé pertinent de décider de réaliser l'implantation d'un cinéma dans cette zone géographique.



Pour son implantation de nombreux points essentiels sont à soulever. Il s'agira afin de trouver le meilleur emplacement au sein de L'EPT de s'intéresser aux traits permettant le bon fonctionnement d'un cinéma. Ces traits sont notamment la densité de population, les revenus médians des différents foyers pouvant être à proximité, l'accessibilité ou encore le public cible. Le défi est de trouver un emplacement qui regroupe le nombre le plus important de ces traits au sein de l'EPT pour que le cinéma qui sera implanté soit durable dans le temps.

Critères d'implantations et réflexions sur lieu d'implantation :

Pour déterminer si un espace géographique donné tel que l'EPT de La Défense nécessite l'implantation d'un nouveau cinéma au vu de ses caractéristiques. Il n'est pas suffisant de regarder le nombre de cinéma par habitant. En effet, selon le CNC à l'échelle nationale, les cinémas ne sont que très rarement au maximum de leur capacité d'accueil.

Par exemple : en 2018 en France, on a pu observer un indice de fréquentation de 3,13 (nombre d'entrée par habitant) pour une occupation des sièges de seulement 13% de la

capacité maximale des cinémas et les données sont similaires si l'on se base sur une ville densément peuplée telle que Paris. Ces informations, nous indiquent donc que le nombre de cinéma par habitant n'est pas une donnée suffisante pour l'implantation d'un cinéma.

Toujours selon le CNC, il semblerait que le paramètre limitant la fréquentation des cinémas par les habitants soit plutôt la proximité à leur domicile. En 2019, l'enquête CinExpert de l'institut Vertigo indiquait que 83,3% des spectateurs venant au cinéma le faisaient depuis leur domicile. 92,2% d'entre eux s'y rendent en moins de 30 min et 71,9% indiquent que le facteur déterminant dans le choix du cinéma est la proximité au domicile. La proximité des cinémas entre eux et la distance au domicile semblent donc être des facteurs indispensables pour déterminer l'emplacement d'un cinéma.

Il est donc intéressant d'approfondir sur ces deux critères.

L'accessibilité

L'accessibilité est très essentiellement composée ici des transports.

Il était important aussi de s'intéresser aux transports étant donné les catégories socioprofessionnelles visées. En effet, les CSP+ ainsi que les étudiants utilisent surtout les transports en commun pour se déplacer. Il est donc important d'établir un cinéma dans une zone bien couverte que ce soit par les lignes de métro et de RER. Notre zone d'étude est ici couverte par les lignes 1 et 3 du métro parisien ainsi que les lignes A et C du RER.

La Défense présente de très nombreux quartiers d'affaires, il est plus judicieux de choisir un espace facile d'accès et dont le trajet est simple et rapide afin de permettre à toutes les personnes qui travaillent à proximité de s'y rendre sans perdre de temps. Dans le cas des étudiants étant dépourvu de voiture en général, il est préférable de leur donner un accès simple à la structure sous peine de perdre une grosse partie du public visé. C'est pourquoi notre zone d'implantation devra se situer dans un rayon de 1km autour d'une ligne de RER ou de métro.

La distance aux autres cinémas

Bien que l'accessibilité soit essentielle à l'implantation d'un cinéma dans l'EPT de la Défense, d'autres critères sont tout aussi importants à prendre en compte. La Défense est un espace qui est déjà occupé par un certain nombre de cinémas qui sont placé déjà de tel à être particulièrement accessible. Pour éviter une concurrence trop importante, nous avons décidé de réfléchir au positionnement de notre implantation par rapport aux structures déjà existantes. Il semble donc nécessaire pour la pérennité de la structure et afin de ne pas se faire concurrence de placer le nouveau cinéma à plus de 1km de distance des autres cinémas déjà en place.

Néanmoins, l'accessibilité et la distance aux autres cinémas ne sont toujours pas des indicateurs suffisants pour décider de la zone d'installation d'un cinéma. Il est aussi nécessaire de se questionner sur le public visé.

Pour ce qui est du public visé, il est nécessaire de distinguer deux critères :

Selon une étude de 2018 du CNC, 83,8% des jeunes de moins de 25 ans vont au moins 1 fois au cinéma par an. Alors qu'ils constituent 27,1% de la population française, ils représentent alors la tranche d'âge la plus consommatrice de cinéma en France. De plus, le nombre de spectateurs de moins de 25 ans dans les cinémas progresse chaque année (+5% en 2019 par rapport à 2018). Ils sont donc un investissement d'avenir. Malgré tout, la classe d'âge générant le plus d'entrées de par sa fréquentation et sa présence importante dans la population française reste les seniors (50 ans et plus). Il paraît donc important de cibler un public jeune et donc d'apporter une attention toute particulière à la localisation du futur cinéma.

· La catégorie socioprofessionnelle

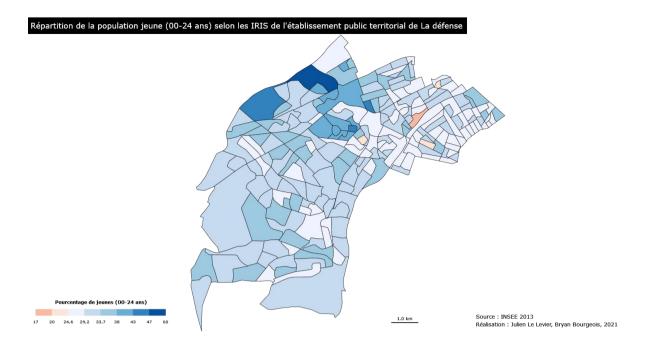
Selon la même étude, on remarque que les étudiants sont les plus attirés par le cinéma, ils représentent 27,5% des spectateurs en 2018 alors qu'ils ne constituent que 22,3% de la population française. De plus, 80,3% d'entre eux vont au moins 1 fois au cinéma par an et ce chiffre en est augmentation (+2% en 2019 par rapport à 2018). Il ne faut aussi pas oublier, les CSP+ qui représentent 26,9% des entrées en 2018 alors qu'ils ne constituent que 22,6% de la population française. On peut aussi ajouter que 80,9% d'entre eux vont au moins une fois au cinéma par an et que cela augmente chaque année (+3,1% en 2019 par rapport à 2018). Au vu des résultats des différents sondages, il semble intéressant de cibler ces catégories professionnelles.

Pour décider de l'implantation d'un cinéma dans la défense, il semblerait donc selon les données à notre disposition qu'il soit judicieux de regarder la localisation, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle des possibles clients. On pourrait aussi approfondir notre étude en se penchant sur la satisfaction des clients vis-à-vis des cinémas à leur disposition.

Caractériser l'EPT de La Défense à travers nos critères d'implantations

L'âge

Pour observer la répartition de la population jeune (00-24 ans) selon les IRIS de La Défense, un jeu de données de l'INSEE de 2013 a été utilisé. A partir de ce jeu de données, la carte cidessous a pu être réalisée.



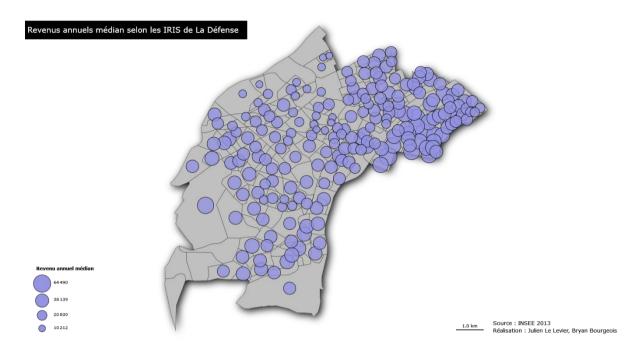
Dans l'EPT de La Défense, la proportion moyenne de jeunes est de 31% ce qui est bien audessus de la proportion moyenne de jeunes en France qui elle est de 27,1%. A partir de la carte ci-dessus, on peut remarquer que les IRIS présentant les proportions de jeunes les plus importantes se trouvent au Nord-Ouest de la Défense. Il serait donc judicieux de les privilégier pour l'implantation du cinéma.

La catégorie socioprofessionnelle

Pour réussir à faire ressortir les catégories socioprofessionnelles sur un territoire, il est nécessaire de s'attarder aux revenus. Dans le cas des CSP+, la question est vite répondue. Selon l'INSEE (données de 2019), les CSP+ ont un revenu médian annuel de 34 410 euros (cf fig.2 - annexe).

Toutefois pour les étudiants, la question est un plus complexe car ils ne travaillent pas activement (sauf emplois étudiant) et ne sont donc caractérisés économiquement que par le revenu médian de leur parent. Pour pouvoir cibler cette catégorie, il est donc nécessaire de se tourner vers la proportion de jeunes ou encore vers des lieux d'enseignement tels que les universités. A noter d'ailleurs que les universités sont un lieu où on retrouve en majorité (34,1%) des étudiants dont les parents appartiennent aux CSP+ (cf. fig 3 - annexe).

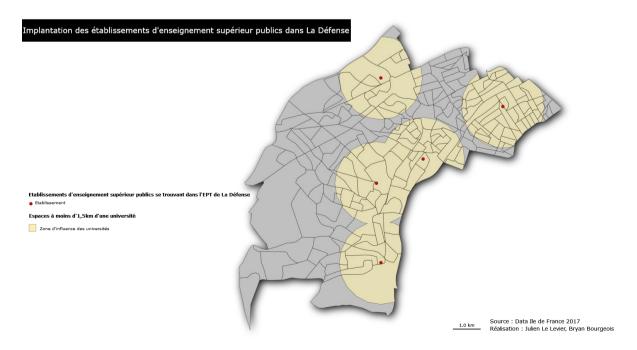
La carte ci-dessous, réalisée à partir de données de l'INSEE sur le revenu médian dans les IRIS de La Défense, témoigne de la grande hétérogénéité économique du territoire. Les IRIS dont les revenus médians des foyers sont supérieurs ou égales à 34 410 se trouvent principalement dans le Sud et le Nord-Est de La Défense.



On peut même remarquer que cette répartition est inverse de celle observée pour la proportion de jeunes. Les IRIS dont le pourcentage de jeunes est le plus important sont celles possédant un revenu médian moyen inférieur à 34 410 euros notamment pour la partie Nord-Ouest de La Défense.

Comme expliqué précédemment, utiliser des lieux d'enseignements et notamment d'enseignement supérieurs est une bonne idée pour s'assurer de toucher un public jeune et étudiant. Selon les données recueillies par l'INSEE, les universités présentent en majorité des étudiants dont les parents appartiennent aux CSP+. Il est donc judicieux d'observer la localisation des universités dans La Défense et de faire d'une pierre deux coups.

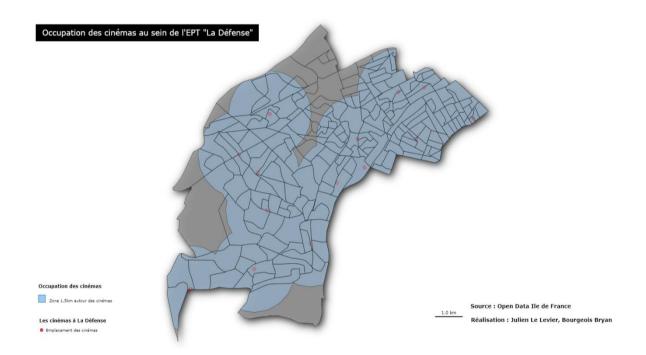
En utilisant des données provenant de la région lle de France, il a été possible d'obtenir la carte ci-dessous :



Sur cette carte, on peut observer les espaces considérés sous l'influence des universités (1500 mètres autour d'une université). Si un cinéma était placé dans ces zones d'influences, il pourrait profiter d'une clientèle étudiante jeune et dont les parents proviennent en majorité des CSP+. Dans ce cas, utiliser les universités pour cibler des IRIS répondant aux deux catégories socioprofessionnelles les plus consommatrices de cinéma (Étudiant et CSP+) est d'une importance clé dans notre cas d'étude.

La distance aux autres cinémas

D'après des données issues d'Open Data Ile de France, il a été possible de faire ressortir l'occupation spatiale des cinémas présents sur L'EPT de La Défense. Il a été établi selon la superficie du territoire que l'influence des cinémas se répercute autour de 1,5km de leur position. Dans un contexte où le territoire étudié est déjà occupé par de nombreux cinémas, il est important de pouvoir se situer dans l'espace. Les cinémas déjà présents occupent des espaces stratégiques où la population est particulièrement dense comme en témoigne la représentation des IRIS notamment vers l'Ouest. Cependant, on peut apercevoir des espaces hors-influence des cinémas préexistants au Nord-Ouest et au Sud-Est de La Défense.

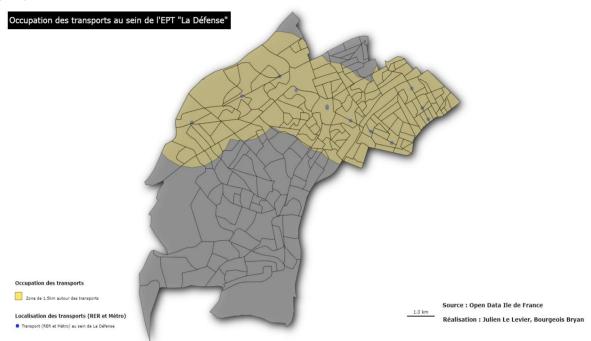


L'accessibilité

A partir des données d'Open Data lle de France, la répartition des transports (RER et Métro) sur le territoire de La Défense a été représentée sur la carte ci-dessous. Pour déterminer si une zone était facilement accessible par les transports, nous avons délimité un périmètre d'1,5 km autour de chaque station de RER ou de métro. Nous nous sommes basés sur les résultats des sondages effectués par le CNC sur la fréquentation des cinémas. La zone de 1500 mètres à donc été choisie sur le postulat que 1 km représentait 15 min de marche.

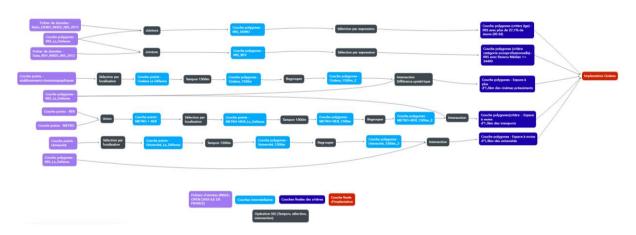
Sur l'EPT de La Défense, la répartition des transports est très inégale. Seulement la partie Nord du territoire est occupée par les stations de RER et de Métro. Cette répartition est en

accord avec la densité de population présente puisqu' elle couvre la zone la plus densément peuplée.



Obtention des résultats

Chaîne de traitement :



Afin d'établir les IRIS les plus propice à l'accueil d'un nouveau cinéma, chaque critère sélectionné a été analysé en détail.

L'implantation de l'établissement repose dans un premier temps sur la proportion de jeunes dans les IRIS de La Défense. A partir des données démographiques de l'INSEE sur l'EPT de La Défense, il a été possible de sélectionner les IRIS présentant une proportion de jeunes plus importante que celle de la population française (à savoir, 27,1%). Pour pouvoir effectuer cette sélection par expression, il a été nécessaire auparavant de joindre le fichier de données de l'INSEE à notre couche IRIS_La_Defense. Ces manipulations ont donc permis l'obtention de la couche finale de notre critère d'âge.

Dans un même temps, à partir du jeu de données de l'INSEE sur les revenus des IRIS de La Défense. Il a été choisi de mettre en évidence les IRIS présentant un revenu moyen supérieur à 34400 euros mensuels à l'intérieur de La Défense. Cette sélection a permis d'isoler les IRIS comprenant les catégories socioprofessionnelles visées à savoir les CSP+.

Par la suite, les cinémas préexistants ont été représentés avec leur zone d'influence via la création d'une zone tampon correspondant à un espace d'1,5 km autour de leur position géographique. Afin de déterminer les IRIS intéressantes pour l'étude, nous avons effectué une différence symétrique avec la couche IRIS_La_Defense pour obtenir tous les espaces à plus d'1,5 km des cinémas, c'est-à-dire les espaces hors influence des cinémas existants.

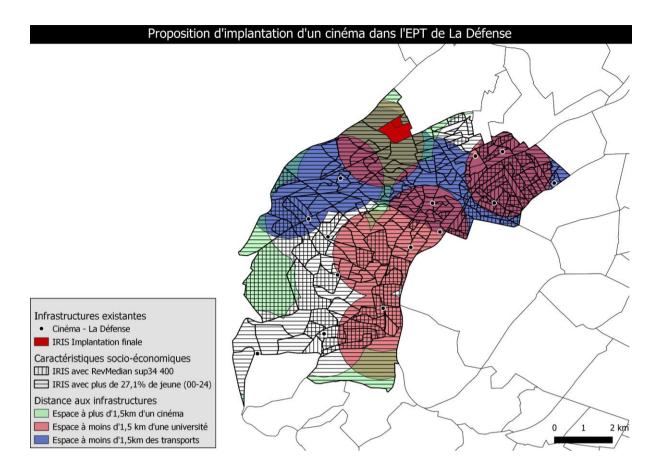
Ces observations ont été corrélées avec les IRIS précédemment mis en évidence avec la proportion de jeunes ce qui a permis d'isoler 5 IRIS d'intérêt au Nord-Ouest de La Défense. Cependant il reste d'autres critères à prendre en compte, c'est pourquoi ont été intégrées les données concernant les transports en communs, notamment le RER et le Métro. Les bus, présents sur tout le territoire n'ont pas été utilisés car le réseau couvre tout l'EPT de La Défense. Ce n'est donc pas une donnée suffisamment intéressante pour être utilisée comme critère de sélection. Les TER ont été écartés car assez peu représentatifs du mode de déplacement des catégories de personnes ciblées. Etant données les habitudes de déplacement des spectateurs lorsqu'ils se rendent au cinéma, les zones d'intérêt se trouvent dans un rayon de 1,5 km autour des stations considérées.

Via la sélection par localisation, il a été possible d'isoler dans un premier les IRIS jeunes se trouvant hors de la zone d'influence des cinémas puis à partir de ces IRIS de sélectionner celles se trouvant aussi suffisamment proche des transports (RER, métro). Nous avons donc pu obtenir après la première manipulation 5 IRIS puis après la seconde 2 IRIS parmi les 5 précédentes.

Toutefois, ces IRIS ne correspondent pas du tout aux résultats attendus pour la répartition des revenus dans l'EPT. En effet, il n'y a aucune corrélation entre les revenus et les critères précédents. Pour pouvoir cibler ces deux catégories qui sont les plus consommatrices de cinéma, il a été décidé d'implémenter au sein de notre EPT l'emplacement des établissements d'enseignement supérieur. Comme pour les cinémas et les transports, nous avons déterminé une zone tampon d'1,5 km représentant la zone d'influence des universités. Grâce à cette manipulation, deux IRIS qui correspondent à celles isolées précédemment ont été de nouveau mises en évidence. Ainsi, c'est au Nord-Ouest du territoire d'étude, prêt de la frontière avec un autre EPT que se situe les IRIS regroupant tous les critères sélectionnés pour cette étude : à savoir une forte population jeune et une catégorie socioprofessionnelle élevée à moins de 1,5 km des transports en communs et en dehors de la zone d'influence géographique des cinémas déjà implantés.

Implantation du cinéma

Toutes les démarches effectuées précédemment, nous ont donc permis d'obtenir la carte cidessous. Elle reprend tous nos critères et mets en avant les deux IRIS propice à l'implantation d'un nouveau cinéma.



Conclusion

Pour l'implantation d'un cinéma au sein de l'EPT La Défense de nombreux critères a été étudiés. La proportion de jeunes de 0 à 24 ans ainsi que les revenus moyens combinés aux critères d'influences géographique des transports, cinéma et des établissements d'enseignements ont permis d'isoler 2 IRIS situées au Nord-Est du territoire de La Défense. C'est donc au niveau de ces IRIS que l'implantation d'une nouvelle structure cinématographique semble être la meilleure.

Pour cette étude d'implantation les IRIS ont été sélectionnées par localisation dans le logiciel QGIS, cette sélection ne prend cependant uniquement en compte que les IRIS qui se trouvent entièrement dans les zones tracées comme les IRIS présentes sous l'influence des transports. Or, de nombreuses IRIS ne sont pas prises en compte par le logiciel et dans le cadre de notre étude puisqu'elles ne se trouvent pas totalement dans les zones d'intérêts. Les IRIS constituent ici un facteur limitant d'implantation géographique, conséquence de leur représentation dans le logiciel. Pour cette étude il aurait pu être intéressant d'étudier plus précisément ces morceaux d'IRIS se trouvant pourtant dans ces zones jugées intéressantes à l'implantation d'un cinéma. Pour cela il aurait été judicieux d'utiliser un autre type de représentation des données géographiques de l'EPT de la Défense.

Les IRIS sélectionnées étant situées à la frontière de l'EPT La Défense, il aurait été intéressant de réaliser l'ensemble de nos observations sur les critères utilisés à l'extérieur du territoire d'étude. Ainsi il aurait peut-être été avantageux d'étudier notamment les critères d'âge et de revenus des IRIS à l'extérieur de notre EPT puisque en effet, il peut s'agir de territoire

répondant à nos critères d'implantations et d'un public potentiel à un cinéma placé dans les zones d'intérêts sélectionnées au départ.

Pour rendre cette implantation plus précise, il aurait été judicieux de réaliser une observation sur les enquêtes de satisfaction des cinémas de notre EPT. Ainsi, notre implantation aurait pu être d'autant plus orientée pour limiter une possible concurrence des cinémas les mieux notés.

Annexe:

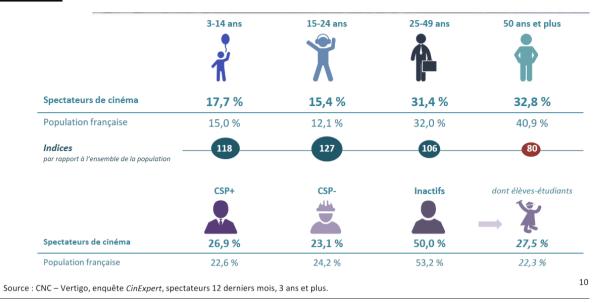


Fig.1 - Origine (âge et catégorie socioprofessionnelles) du public ayant fréquenté les cinémas en 2018. Source : CNC

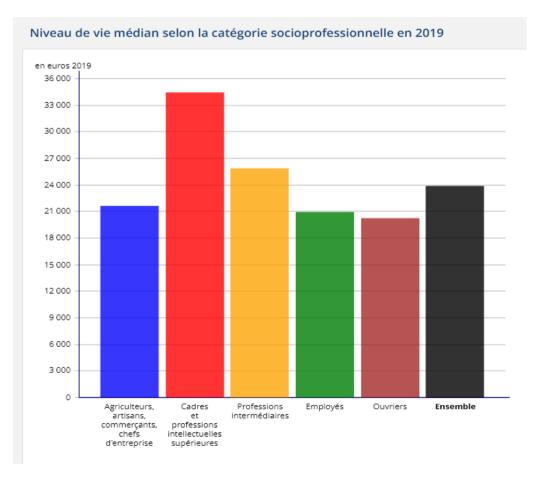


Fig.2 - Niveau de vie selon la catégorie socioprofessionnelle en 2019 Source : INSEE

Figure 3 – Origine sociale des étudiants à l'université à la rentrée 2017

en 96

		dont	
	Université ¹	arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales	sciences ²
Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprises	9,7	8,4	9,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	34,1	27,9	36,1
Professions intermédiaires	14,4	15,1	15,7
Employés	15,6	17,6	15,0
Ouvriers	11,7	12,7	11,9
Retraités, inactifs	14,6	18,2	11,5
Effectifs (en milliers)	1 402,0	448,3	312,1

^{1.} Y c. DUT ; y c. Université de Lorraine.

Champ : étudiants de nationalité française.

Source: SIES.

Fig. 3 - Origine sociale des étudiants à l'université à la rentrée 2017

Source: INSEE

Bibliographie

https://www.insee.fr/fr/statistiques/3676721?sommaire=3696937

https://www.cnc.fr/cinema/etudes-et-rapports/statistiques/datavisualisation-la-geographie-ducinema

 $\frac{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr\%C3\%A9sentation+G\%C3\%A9ographie+du+cin\%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9sentation+G\%C3\%A9ographie+du+cin\%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9sentation+G\%C3\%A9ographie+du+cin\%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9sentation+G\%C3\%A9ographie+du+cin\%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c6-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c4-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c4-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c4-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c4-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c4-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3\%A9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c4-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3MA9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c4-}{\text{https://www.cnc.fr/documents/36995/927212/Pr%C3MA9ma+en+2018.pdf/d0d216bd-3c4e-fa60-63c4-}{\text{https://www.cnc.fr/documents$

c7495d7152ae?t=1568909993897

https://dirprodformations.fr/wp-content/uploads/2020/10/Le-public-du-cine%CC%81ma-en-2019.pdf

https://www.insee.fr/fr/statistiques/2489735#figure1_radio1

^{2.} Y c. les formations d'ingénieurs universitaires.